

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Koula-Moutou : un fonctionnaire du secrétariat général de province se noie

D.M

Koula-Moutou/Gabon

Le corps sans vie de Midhous Apindji, un fonctionnaire en poste depuis neuf ans au secrétariat général de province de l'Ogooué-Lolo, a été retrouvé le week-end écoulé. L'annonce de la mort de ce Gabonais bien connu des habitants de Koula-Moutou a été accueillie avec stupeur et consternation. Tant l'homme était très affable. Tout a commencé le 14 avril dernier quand Midhous Apindji est allé au débarcadère de Mandji Bounguere pour prendre un bain. Si, d'après une source proche de la famille, le responsable avait l'habitude de se

rendre à l'appontement un peu tard dans la soirée, cette fois, il va mettre beaucoup de temps à regagner son domicile. D'où l'inquiétude des parents qui ont lancé un avis de recherche en vue de savoir où était passé le père de famille. Finalement, c'est samedi dernier, non loin de l'ancien pont sur la Bouenguidi, que les équipes déployées sur le terrain ont découvert le corps de Midhous Apindji.

Les premières constatations effectuées sur la dépouille, en présence des Officiers de police judiciaire (OPJ), n'ont révélé aucune trace de violence. Toutefois, la disparition du téléphone portable du fonctionnaire au lieu de la baignade n'a pas manqué

de susciter quelques interrogations. Aussi une enquête a-t-elle été ouverte sur instructions du parquet de la République. Le corps du fonctionnaire connu comme n'étant pas un homme à palabres devrait être acheminé à Tchibanga pour être inhumé. Les cas de noyade sont devenus légion à Koula-Moutou et ses environs. On a encore en mémoire la découverte de la dépouille d'un jeune à la hauteur de la sablière de Mandji, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement. Pour prévenir le pire, les pouvoirs publics gagneraient à initier des campagnes de sensibilisation sur les zones à risques de la Bouenguidi. Mais aussi sur les attitudes de survie.



L'ancien pont sur la Bouenguidi aux environs duquel le corps a été retrouvé.

## Oyem : quatre présumés trafiquants de faune épinglés

SCOM

Libreville/Gabon

Les éléments de l'antenne de la Police judiciaire (PJ) d'Oyem ont interpellé le 16 avril passé quatre trafiquants présumés d'espèces fauniques. A.N.G.M, M.F.L, N.N.C, A.J.B, ont été neutralisés en possession de quatre pointes d'ivoire, trois peaux et cinq dents de panthère, et une queue d'éléphant.

Les flics et les agents des Eaux et Forêts – qui ont bénéficié de l'appui de Conservation Justice –, étaient en possession de précieux renseignements ayant permis de

mettre les suspects aux arrêts. Propriétaire de deux peaux et des cinq dents de panthère susmentionnées, le nommé A.N.G.M détenait aussi une vingtaine de munitions. Notamment des balles 375 et des cartouches de calibre 12 double zéro.

À la faveur de l'investigation, les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont découvert que sieur N.N.C aurait abattu un éléphant, extrait ses défenses et prélevé sa queue. La perquisition à Nkout au domicile du retraité a permis de saisir également plusieurs munitions. Les ossements de la bête ont été retrouvés sur le lieu de

l'abattage, où le mis en cause a conduit l'équipe des enquêteurs. Les recherches ont également mis en lumière le fait que A.J.B, identifié en tant qu'enseignant, serait propriétaire d'une paire d'ivoire qui aurait été retrouvée en forêt.

Les infractions imputées à ces trafiquants présumés d'espèces fauniques protégées les exposent d'emblée aux sanctions prévues par le Code pénal, le Code forestier et au principe de préservation de la biodiversité et des écosystèmes. Aussi risquent-ils des peines allant jusqu'à 10 ans d'emprisonnement.



Les mis en cause neutralisés à Oyem.

## Mounguengui convoqué au B2 aujourd'hui



Le nouveau mandat de «PAM» débute sur fond d'ennuis judiciaires.

SCOM

Libreville/Gabon

Si l'arrestation de Serge Ahmed Mombo par les éléments de la Direction générale des contre-ingérences et de la sécurité militaire (DGCISM), communément appelée B2, a diversement été relayée dans les médias en ligne – au point même d'être mise sur le compte de la rumeur –, il n'en serait pas autant pour le président de la

Fédération gabonaise de football (Fégafoot) fraîchement réélu.

En effet, selon une source bien introduite dans les milieux judiciaires, Pierre Alain Mounguengui devrait être face aux enquêteurs du B2 ce jour. Puisqu'il aurait reçu une convocation. Serait-ce dans le cadre du dossier du "Cappelogate", où il est présenté comme un complice passif d'abus sexuels ?

Wait and see.